



Accident piéton / cyclisme

Par **pat50v**, le **25/03/2014** à **11:59**

bonjour

je voudrais savoir sur les indemnisations suite a un accident de vélo

je roulais a 25 kms/heure sur une piste cyclable lorsque j ai été fauché par un piéton . moi et le piéton nous avons quelques bleus , mais mon vélo est très abimé (cadre carbone cassé, manette de freins cassés, roue voilée et éraflures sur les pédales).

responsabilité du piéton (2 témoins on vu l'accident)

la démarche avec les assurances sont en cours avec attente du passage de l'expert.

pouvez vous me dire si je peux demander la réparation totale du vélo ? sachant que je l avez acheté neuf 5200 euros en 2008 et rester propre et entretenu ? j ai peur qu il soit sous évalué avec impossibilité de rachat d un autre vélo

pour information , je suis cyclisme de la FFC et ce vélo servait pour les compétitions sportives . donc plus de possibilité d entrainements et de compétitions.

peux t on demander le pret ou la location des vélo ?

peux t on prétendre à un préjudice d'agrément? ou privation de jouissance?

comment réduire le temps d'indemnisation?

merci de votre réponse